

GEDAZYME

ACTI-COMPOST

Notice technique

Principe

La décomposition des matières organiques est due principalement à l'action des micro-organismes. Il s'agit tout simplement d'un recyclage des matières en tous genres pour produire de l'humus. C'est un processus naturel, aussi vieux que le monde, mais qui peut demander un certain temps (parfois plusieurs mois) et surtout être perturbé par des agressions extérieures, de mauvaises conditions atmosphériques ou un mauvais équilibre entre les différents constituants.

Pour accélérer et régulariser ces transformations, nous avons mis au point un accélérateur biologique : ACTI-COMPOST, simple à utiliser et qui permet d'obtenir un excellent compost parfaitement homogène et équilibré.

Quels types de déchets peuvent être compostés ?

Tous les déchets organiques animaux ou végétaux

- de cuisine : les restes de repas, les épluchures de pommes de terre, de légumes, de fruits. Le marc de café, les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées. Les huiles alimentaires dispersées dans le tas ainsi que les graisses
- de jardin : coupes de gazon réparties en couches minces, les feuilles et branches mortes, le résidu de tailles de haies ou de buissons (pour les branches dont le diamètre est supérieure à 1 cm, il est préférable de les passer au broyeur)
- divers : les bouquets de fleurs fanées et plantes d'intérieur, les litières biodégradables des petits animaux, les cendres de feux de bois, la sciure et les copeaux de bois.

Composition

ACTI-COMPOST est un produit biologique 100% naturel composé entre autre de :

- micro-organismes non pathogènes
- enzymes
- sulfate d'ammonium
- support minéral calcique riche en oligo-éléments

Application et dosage

ACTI-COMPOST peut être utilisé aussi bien en fût de compostage, qu'en silo ou en tas à même le sol. Dans tous les cas, les règles d'application sont les mêmes.

Sur un espace de terre de 2 x 2m, retourné grossièrement à la bêche, déposer une première couche de matière telles que branchages, tiges ou broyat.

Sur cette première couche, verser chaque jour les déchets de la cuisine ou du jardin en les répartissant le mieux possible (pour le gazon, étaler en couches de 5 cm)

Afin de démarrer rapidement le processus de compostage, répartir 400g d'ACTI-COMPOST lorsque la couche atteindra 20 cm. Après saupoudrage, arroser la surface avec 10L d'eau. Recommencer l'opération tous les 20 cm de hauteur dans les mêmes conditions.

La température au sein du tas va augmenter en fonction de l'activité des micro-organismes. Elle peut atteindre idéalement 50 à 60°C, ce qui permet la destruction des semences nuisibles et des organismes porteurs de maladies.

Après 2 à 3 semaines, le tas s'est normalement affaissé, il faudra le retourner à la fourche en le mélangeant et en l'aérant. Il faudra maintenir une bonne humidité en permanence. Cette opération peut se faire toutes les 2 à 3 semaines jusqu'à l'obtention d'un humus homogène.

Précautions

ACTI-COMPOST n'est pas soumis à l'étiquetage de sécurité et ne nécessite pas de précautions particulières d'utilisation. Néanmoins, il convient de le garder en dehors de la portée des enfants.

Conditionnement

ACTI-COMPOST est disponible :
en pots de 1Kg
en seaux plastiques de 10Kg.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez contacter votre distributeur agréé